

ART. 1 - ORGANISATION

La Ligue organise les Championnats Régionaux des Clubs Hommes.

Le Championnat est ouvert à tous les licenciés masculins F.F.B.S.Q. **Il se déroulera en équipe de quatre(4).**

La composition des différentes poules est définie chaque saison à l'issue des inscriptions :

- Afin de coordonner au mieux clubs et lieux, toutes les poules seront définies géographiquement avec tirage au sort pour l'affectation des équipes d'un même club dans chaque poule.
- Les lieux affichés lors des inscriptions pourront être modifiés à l'issue de celles-ci au moment de la définition des poules.

Les horaires des journées (samedi et dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres, sans toutefois aller en deçà de 8h30. Le Championnat Régional des Clubs se déroule sur trois journées **pour les R1 & R2 & R3** :

- 1^{ère} journée : **15 et/ou 16 octobre 2022**
- 2^{ème} journée : **4 et/ou 5 février 2023**
- 3^{ème} journée : **18 et/ou 19 mars 2023**

ART. 2 - LES EQUIPES

A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente. Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission **sportive** décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires.

B - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans une même division.

C- Chaque équipe ne peut utiliser plus de HUIT (8) joueurs sur l'ensemble de la saison. Ces joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 8 joueurs, les licenciés d'une "Ecole de Bowling" de la région administrative rattachés à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

D - Dans chaque équipe, deux (2) joueurs de nationalité étrangère sont autorisés sur les pistes. les

E - Les remplacements sont libres. Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.

Sur une même journée un joueur ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure du même club.

Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de la division supérieure

NB : même si elles se déroulent à des dates différentes, la J1 régionale constitue une seule journée de championnat. Idem les J2 et J3.

ART. 3 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

A - Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :

- ✓ Par match gagné : 5 points
- ✓ Par match nul : 3 points
- ✓ Par match perdu : 1 point
- ✓ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : aucun joueur présent)

B- Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

- ✓ Par match gagné avec un écart égal ou supérieur à 120 quilles : 1 point
- ✓ Par match perdu avec un écart égal ou inférieur à 12 quilles : 1 point

C- Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :

- ✓ Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- ✓ Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
- ✓ Par le total des quilles abattues sur la saison.

ART. 4 – ACCESSIONS ET RELEGATIONS

A - Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.

B - Les accessions et relégations des clubs se font de la manière suivante :

❖ R1 Hommes (Poule de 10 équipes) **2 équipes de R1 accèderont en N3**

✓ 1 ^{er} cas, aucune équipe de la N3G ne descend en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent monte en N3. Aucune équipe ne descend en R2
✓ 2 ^{ème} cas, 1 équipe de la N3G descend en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent monte en N3 et l'équipe classée 10 ^{ème} descend en R2
✓ 3 ^{ème} cas, 2 équipes de la N3G descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent monte en N3 et les équipes classées 9 ^{ème} et 10 ^{ème} descendent en R2.
✓ 4 ^{ème} cas, 3 équipes de la N3G descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent monte en N3 et les équipes classées 8 ^{ème} , 9 ^{ème} et 10 ^{ème} descendent en R2.
	.

❖ R2A et R2B (2 Poule de 6 équipes)

✓ 1 ^{er} cas, aucune équipe de la N3G ne descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. Aucune équipe ne descend en R3
✓ 2 ^{ème} cas, 1 équipe de la N3G descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. * La moins bonne dernière équipe des 2 poules descend en R3
✓ 3 ^{ème} cas, 2 équipes de la N3G descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La dernière équipe de chacune des 2 poules descend en R3 .
✓ 4 ^{ème} cas, 3 équipes de la N3G descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La dernière équipe de chacune des 2 poules et la moins bonne pénultième équipe des 2 poules, descendent en R3 .

❖ R3A et R3B (2 poules de 5 équipes)

✓ 1 ^{er} cas, aucune équipe de la N3G ne descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2
✓ 2 ^{ème} cas, 1 équipe de la N3G descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
✓ 3 ^{ème} cas, 2 équipes de la N3G descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2
✓ 4 ^{ème} cas, 3 équipes de la N3G descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.

la composition des poules sera définie à l'issue des inscriptions, Les accessions et relégations R2-R3 pourront en être modifiées, notamment cette saison avec des repêchages possibles à la clôture des inscriptions du CDC NOTIONAL.

Les poules comportant un « mort », un « blind » (score forfaitaire) de 560 quilles sera attribué à cette équipe « mort » soit 140 par « joueur ».

Pour gagner le match, l'équipe adverse devra établir un score minimum de 561 quilles.

C - Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale (après montée refusée ou après descente ou maintien), qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club le mieux classé relégué de cette même division. Le club ayant refusé son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.

D-Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées des championnats de leurs régions.

Art. 5 - Lieux des compétitions

La commission sportive de la ligue détermine les lieux des divisions régionales.

ART. 6 - INSCRIPTIONS

A Coût du championnat par équipe.:

A l'issue de la constitution des poules, les chèques seront envoyés au trésorier sur présentation de facture que les clubs recevront (**66,00 €** engagement par équipe + **3,40 €** par partie)

- ✓ Pour les équipes R1 (poules de 10)
 - 188,40 €** (parties de la 1^{ère} journée et engagement)
 - 122,40 €** (parties de la 2^{ème} journée)
 - 122,40 €** (parties de la 3^{ème} journée)

- ✓ Pour les équipes R2 et R3 (poules de 6 ou 5)
 - 134 €** (parties de la 1^{ère} journée et engagement)
 - 68 €** (parties de la 2^{ème} journée)
 - 68 €** (parties de la 3^{ème} journée)

B Afin d'éviter d'avoir des équipes absentes lors d'une des 3 journées du championnat, il est demandé à chaque équipe, lors de son inscription, **un chèque de caution de 200 € par CLUB**. L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations de la Ligue, des raisons de celui-ci.

C Date limite de l'inscription 3 OCTOBRE à 20h00 et création des poules

- ✓ Les inscriptions doivent parvenir à la Ligue par l'intermédiaire des présidents de clubs à l'aide **du bulletin d'inscription en ligne**
- ✓ A cette date mise en ligne des fichiers pour la composition de vos équipes
- ✓ La réception des chèques **avant le 10 octobre** confirmera vos inscriptions
- ✓ **La colonne « validation » du tableau d'inscription sur le site vous confirmera la réception de vos chèques.**
- ✓ Le **10 octobre** Clôture Générale, préparation de la compétition, fichiers, feuilles de match, arbitrage...

D La responsable de la compétition est Cathy RAJAUD : lr21.rajaud@outlook.fr

ART. 7- RESULTATS SPORTIFS

Les feuilles de matches signées, sans ratures ni surcharges doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation.

L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matches à : lr21.rajaud@outlook.fr

ART. 8 - RECLAMATION

- A** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de 38€
- B** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des réclamations composée de trois membres du CNB.
- C** La structure d'appel est le CNB, statuant hors présence des membres de la Commission.

ART. 9- COMPOSITION DES DIVISIONS REGIONALES (provisoire)

REGIONALE-1
NEW TEAM MARTIGUES-1 BC AIX EN PROVENCE -1 LES CIGALES BOWLERS DE PERTUIS-1 NICE CÔTE D'AZUR BC-1 NICE ACROPOLIS SBC-1 BC LES DAHUS-1 UST ST TROPEZ-1 PERTUIS CB ST BARTH-1 RCT BOWLING-1 NICE CÔTE D'AZUR -2

DIDISIONS R2	REGIODIVISION R3
BC AIX EN PROVENCE-2 S&S AVIGNON NICE CÔTE D'AZUR BC -3 UST ST TROPEZ-2 A.D.E.B DRAGUIGNAN BP TOULON LES CIGALES BOWLERS DE PERTUIS-2 NEW TEAM MARTIGUES-2 AVBP BANDOL BC AIX EN PROVENCE-3 BC PHOCEEN BS LE PONTET	BC LES DAHUS-2 NICE ACROPOLIS SBC-2 NEW TEAM MARTIGUES-3 NEW TEAM MARTIGUES-4 R.C.T.BOWLING-2 R.C.T.BOWLING-3 PERTUIS CB ST BARTH-2 PERTUIS CB ST BARTH-3 LES CIGALES BOWLERS DE PERTUIS-3 AIRBUS HELICOPTERS

ART. 10 – Tous les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur (gestes barrières, pass sanitaire dans le sport ...). Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme. Il est recommandé qu'il en soit de même pour le bas. Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France des Clubs.

La Ligue se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition

Le 1^{er} septembre 2022
Cathy RAJAUD
Vice-présidente Ligue PACA
Déléguée Régionale CDC-2022-2023

